

GAMME ODOR, UNE GAMME,
DEUX SPÉCIALITÉS :

LENTODOR®

SUR LENTILLES

1 seul type d'attractif est utilisé pour attirer les bruches des lentilles. Il reproduit l'odeur des gousses.

L'installation des pièges doit se faire juste avant le début de la floraison, lorsque les boutons floraux sont visibles. Le haut du piège doit être positionné à la hauteur de la culture en floraison, soit environ 30 cm du sol.

Les attractifs doivent être renouvelés 3 semaines après leur pose.

FABAODOR®

SUR FÉVEROLES

2 types d'attractifs sont utilisés pour attirer les bruches des féveroles. Ils reproduisent l'odeur des gousses et des fleurs.

L'installation des pièges doit se faire lorsque les premières fleurs sont visibles. Le haut du piège doit être positionné à la hauteur de la culture en floraison, soit environ 70 cm du sol.

Les attractifs doivent être renouvelés 3 semaines après leur pose.



Flasher pour visualiser l'installation des pièges



LENTODOR® - 363,6 g/kg mélange de 5 kairomones - * Marque déposée par Agriodor. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement ; P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection ; P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin ; P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation ; P391 : Recueillir le produit répandu ; P501 : Eliminer le contenu/le récipient par un service de collecte spécifique. SPI : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. **FABAODOR (Gousse)®** - 333,3 g/kg mélange de 5 kairomones - * Marque déposée par Agriodor. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation ; P273 : Eviter le rejet dans l'environnement ; P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection ; P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin ; P391 : Recueillir le produit répandu ; P501 : Eliminer le contenu/le récipient par un service de collecte spécifique. SPI : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. **FABAODOR (Fleur)®** - 333,8 g/kg mélange de 8 kairomones - * Marque déposée par Agriodor. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement ; P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection ; P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin ; P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation ; P391 : Recueillir le produit répandu ; P501 : Eliminer le contenu/le récipient par un service de collecte spécifique. SPI : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896. Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65. Agrément n°AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Mars 2022 - Annule et remplace toute version précédente - Crédit photos ©DE SANGOSSE S.A.S. - ©AGRIODOR S.A.S. - ©Istock.

LENTODOR® - FABAODOR (Fleur)®
Irritation cutanée catégorie 2 ; Sensibilisation cutanée catégorie 1 ; Toxicité aquatique chronique catégorie 2 - ATTENTION - H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

FABAODOR (Gousse)®
Liquide inflammable catégorie 3 ; Irritation cutanée catégorie 2 ; Sensibilisation cutanée catégorie 1 ; Toxicité aquatique chronique catégorie 2 - ATTENTION H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



AVOIR DU NEZ
PEUT ÊTRE FATAL !



GAMME ODOR

Les parfums qui mènent les bruches par le bout du nez
ET ELLES TOMBENT DANS LE PANNEAU...

En se basant sur la science pour créer des parfums révolutionnaires à base de kairomones et sur la nature pour la connaissance du ravageur et des odeurs qui l'attirent, la société AGRIODOR a développé une méthode inédite, naturelle et efficace, pour gérer les bruches des féveroles et des lentilles.

LA RENCONTRE ENTRE LA SCIENCE ET LA NATURE... COMMENT ?



L'olfaction étant un sens très développé chez les insectes, AGRIODOR a créé un parfum qui reproduit les odeurs dégagées par la plante au moment de la floraison et de la formation des gousses.

Le parfum va cibler en particulier la femelle car c'est elle qui pond sur les gousses, provoquant les dégâts sur les cultures. Les molécules odorantes sont perçues par l'insecte au niveau de ses antennes. La bruche, attirée par l'odeur, sera alors piégée sur la plaque engluée.

Le piégeage massif des bruches prévient les dégâts sur la culture en empêchant l'installation du ravageur !

GAMME ODOR DES SOLUTIONS :

NATURELLES : biocontrôle, autorisées en agriculture biologique.

EFFICACES CONTRE LES BRUCHES : la solution a été testée en grandes parcelles, sur plusieurs saisons. En moyenne, elle permet de réduire de 50% le taux de grains bruchés.

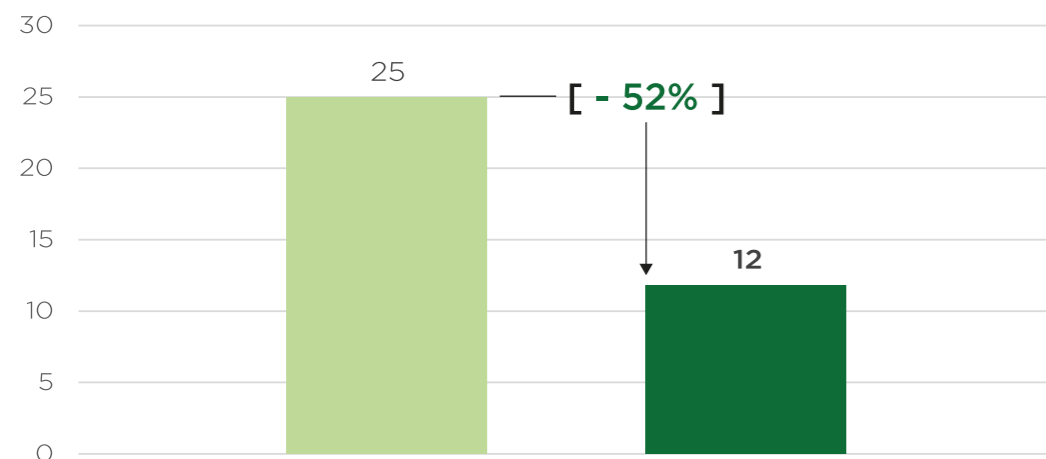
INOFFENSIVES POUR LES AUXILIAIRES : les pièges agissent simplement en attirant les bruches. Les parfums attirant les insectes étant très spécifiques, aucun auxiliaire n'est piégé.

NON RÉMANENTES : le parfum est emporté par le vent, comme celui d'une fleur. Le piège est récupéré en fin de saison.



GAMME ODOR UNE EFFICACITÉ DÉMONTRÉE !

TAUX DE GRAINS BRUCHÉS EN %
Résultats sur 18 parcelles tests de féveroles 2020



■ Parcelles de référence
■ Parcelles AVEC PIÈGES

MISE EN OEUVRE DES PIÈGES EN PRATIQUE

Composition

Une capsule contenant les attractifs (odeur gousse ou fleur)



Une plaque engluée montée sur un piquet en bambou



Déploiement

20 pièges sont déployés par hectare. Ils doivent être disposés en quadrillant la parcelle le long des passages de roues. La distance entre deux pièges est définie par la largeur des passages de roues, ou tous les 22 mètres s'il n'y a pas de passage de roues.



Le déploiement est rapide : 10 mn par hectare suffisent pour installer et désinstaller les pièges.

Période de piégeage

Les pièges doivent être installés de façon à couvrir toute la période de floraison et de formation de jeunes gousses. Ils pourront être enlevés 6 semaines après leur pose : les gousses sont alors suffisamment matures pour être protégées des bruches.

Recommandations de stockage

Avant d'être installés dans les parcelles, les attractifs doivent être stockés au frais, à moins de 20°C et sans variation de températures. Ils peuvent être stockés dans un frigo ou une cave fraîche pour répondre à ces impératifs. Ils ne doivent pas être exposés au soleil.

Leur durée de conservation maximale est de 6 mois : les attractifs livrés doivent être utilisés dans la saison.

